

# Identification du module      U 1

(Module à choix)

<b>Titre</b>	<b>Conduite d'entreprise</b>	
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir réussi l'examen de moniteur de conduite catégorie B ou C ou être en possession du permis de conduite de moniteur catégorie I, II ou IV</li> <li>• Au moins un année d'expérience professionnelle en qualité de moniteur / monitrice de conduite.</li> </ul>	
<b>Compétence</b>	Diriger de manière indépendante une école de conduite	
<b>Certificat de compétence</b>	Résoudre de manière indépendante un cas pratique de conduite d'entreprise, compte tenu des dispositions légales, techniques et entrepreneuriales	
<b>Niveau</b>	3	
<b>Objectif d'apprentissage</b>	<p>Les apprenants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de rechercher, de documenter et d'appliquer en pratique les bases légales, directives et arrêtés du Tribunal fédéral relatifs au droit sur la circulation routières</li> <li>• de différencier les tâches et structures organisationnelles des différents offices et associations</li> <li>• de comprendre les différentes formes juridiques d'entreprises et des les apprécier</li> <li>• d'appliquer les principes importants dans l'accomplissement des tâches inhérentes à l'entreprise</li> <li>• de comprendre le contenu essentiel de la conduite du personnel, de la gestion du personnel et du droit du travail</li> <li>• de comprendre les différents genres d'assurance</li> <li>• de comprendre et de tenir la comptabilité d'une petite entreprise</li> </ul>	
<b>Distinction</b>	Offre à choix pour futurs employeurs / employeuses	
<b>Durée</b>	3 ans	

# Identification du fournisseur

<b>Fournisseur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecoles professionnelle pour moniteurs / monitrices de conduite</li> <li>• Autres organisations qualifiées</li> </ul>	
<b>Forme de prestations</b>	Selon publications des organisateurs	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception et analyse d'arrêtés du Tribunal fédéral sur la circulation routière</li> <li>• Structure des offices et associations</li> <li>• Conduite et formes d'entreprises</li> <li>• Personnel et conduite du personnel</li> <li>• Assurances</li> <li>• Calcul et comptabilité</li> </ul>	
<b>Temps d'apprentissage</b>	120 heures	
<b>Validité</b>	illimitée	
<b>Remarques</b>		